

Réf: Dossier 363311

## Avis de constitution

### SOCIETE « AFRICAN VILLAGE INTER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE  
COCODY RIVIERA 2, RUE DES JARDINS EN FACE DE TEXAS  
GRILL, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/11/2024 , et enregistrés le 20/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRICAN VILLAGE INTER »

Objet :

- VENTE DE TENUE TRADITIONNELLE
- TOUS TYPES D'AMENAGEMENT
- ÉVENEMENTIELS
- IMPORT ET EXPORT
- CONSULTANT
- RESTAURATION.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COMMUNE DE  
COCODY RIVIERA 2, RUE DES JARDINS EN FACE DE TEXAS  
GRILL, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) Mme KYEREMAA EPOUSE DRAI FLORENCE  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-09108 du 29/11/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°74003/GTCA/RC/2024 du 29/11/2024

